



BULLETIN

TRANSPORTATION DISTRICT 140 DISTRICT DES TRANSPORTS 140

International Association of Machinists and Aerospace Workers
Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale

À TOUS LES MEMBRES DE L'AIMTA ÉLECTION DES DIRIGEANTS DU DISTRICT 140

Chers confrères,
Chères consœurs,

Des élections auront lieu en 2021 lors du 22^e congrès du district 140 afin de pourvoir les postes suivants :

- 1) Président-directeur général (PDGC).
- 2) Secrétaire-trésorier (ST).

Le mandat de ces deux postes est d'une durée de quatre (4) ans à compter du 1^{er} juillet 2021.

ARTICLE V – Dirigeants du district, Section 5.07 - Éligibilité à un poste du district 140 :

« Tout membre en règle sans interruption d'une section locale affiliée au district est éligible à un poste du district conformément aux restrictions régionales ou représentationnelles du poste.

Tout candidat doit :

- (a) avoir été membre en règle depuis un minimum de deux (2) ans à la date de fermeture des mises en candidature du district et ne devoir aucun montant à une section locale, un district ou la Grande loge;
- (b) avoir participé à au moins cinquante pour cent (50 %) des assemblées ordinaires de sa section locale, dans la mesure où son quart de travail et ses affectations le permettaient, au cours de la période de douze (12) mois prenant fin le jour des mises en candidature du district;
- (c) Tout membre souhaitant poser sa candidature à un poste doit soumettre ses lettres de créance attestant que s'il est mis en candidature, il acceptera la mise en candidature et en fera part au secrétaire-trésorier du district 140 au **moins trente (30) jours avant l'ouverture du congrès**. En plus de cette lettre de créance, le membre doit soumettre les documents attestant qu'il satisfait toutes les conditions dudit poste. Cette attestation prend la forme d'une lettre certifiée par le secrétaire archiviste de sa section locale, confirmant que le candidat satisfait les critères d'éligibilité stipulés dans le présent article ».

Les mises en candidature auront lieu au congrès 2021. Toutefois, afin d'être un candidat éligible, chaque candidat doit soumettre sa lettre de créance et la lettre certifiée attestant qu'il satisfait les critères d'éligibilité et ce, avant le vendredi 26 mars 2021.

Veuillez contacter le soussigné si vous avez des questions ou avez besoin de précisions à ce sujet.

Syndicalement,

Alfredo Acrobati, secrétaire-trésorier
District des transports 140, AIMTA

AA/mb

BULLETIN N° 053 - PUBLIÉ LE 13 OCTOBRE 2020
VEUILLEZ PHOTOCOPIER, AFFICHER ET FAIRE CIRCULER

VISIT OUR WEBSITE / VISITEZ NOTRE PAGE WEB – <http://www.iam140.ca>

Halifax – Tel/Tél. : 902-481-0077 Fax/Téloc. : 902-481-0079
Winnipeg – Tel/Tél. : 204-987-9254 Fax/Téloc. : 204-987-9252
Calgary – Tel/Tél. : 403-250-3708 Fax/Téloc. : 403-250-3707
Toronto – Tel/Tél. : 905-671-3192 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-2948) Fax/Téloc. : 905-671-2114 (Toll free/Sans frais : 1-866-298-0369)
Vancouver – Tel/Tél. : 604-448-0721 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-3140) Fax/Téloc. : 604-448-0710 (Toll free/Sans frais : 1-888-310-1688)
Montréal – Tel/Tél. : 514-336-3031 (Toll free/Sans frais : 1-888-992-1010) Fax/Téloc. : 514-336-3039 (Toll free/Sans frais : 1-866-800-3039)